

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023 INTERVENTIONS

8 – Cession de la parcelle cadastrée AB 283 avenue Duchâtel

Intervention de Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Il est à noter qu'aucun plan cadastral n'a été joint à ce rapport, plan essentiel à la compréhension de cette délibération. Par ailleurs, le rapport ne précise pas les raisons pour lesquelles la parcelle AB283 avait été acquise par la ville en 1969. En commission, il nous a été indiqué qu'elle avait été acquise en vue de relier l'avenue Duchâtel à la rue des Prés aux Bois et que la ville renonçait à ce projet.

Donc, en fait, il ne s'agit pas seulement de vendre cette modeste parcelle, il s'agit de renoncer définitivement à réaliser ce passage, comme on a déjà renoncé à relier la zone d'activités à l'avenue Général Leclerc.

Enfin, pourquoi réalise-t-on cette vente à un prix inférieur au prix estimé par les domaines ? Nous n'en voyons pas de justification.

Le libellé du point à l'ordre du jour est incomplet et ne permet pas aux Viroflaysiens de comprendre l'impact de cette délibération.

Le rapport joint est incomplet, mais il a été complété par les explications données en commission